

Le 8 mars, nous célébrons la journée internationale des droits des femmes. Cette journée trouve son origine dans les luttes des ouvrières et des suffragettes du début du XXe siècle, pour de meilleures conditions de travail et le droit de vote. Aujourd'hui, nous avons toujours autant besoin de rappeler que les femmes subissent des discriminations sur le montant de leur salaire et sur le travail à temps partiel. Ce sont autant de cotisations sociales en moins pour la sécurité sociale et cela aura un impact sur leur pension de retraite. Elles sont nombreuses à souffrir de violences conjugales et de harcèlements. L'égalité entre les femmes et les hommes est loin d'être atteinte.

Comme vous pouvez le constater de petits immeubles sortent de terre un peu partout. Des promoteurs immobiliers sollicitent la ville pour de nouveaux projets. Un jour ou l'autre, ces immeubles seront habités par des familles. La question de la capacité d'accueil scolaire et du lieu se pose. Nous sommes persuadés que la ville n'est pas sans projet. Nous espérons que, le moment venu où les besoins se feront sentir prestement, le projet sera sorti du carton.

En 2013, notre groupe avait proposé dans son programme de se rapprocher des responsables du Bois du Lys pour accueillir le centre de loisirs de la commune. Cette idée s'est concrétisée lors du dernier mandat. Aujourd'hui, le site est en vente. Nous souhaitons vivement que la ville prenne possession de ce site pour y conserver son centre de loisirs mais aussi pour l'élargir à l'accueil de projets culturels et scientifiques et y imaginer un lieu encore plus riche et enthousiasmant pour les enfants.

A Dammarie-Lès-Lys, il y a deux réseaux d'éducation prioritaire et il convient d'en tenir particulièrement compte et d'accompagner les populations en difficultés et au-delà. D'autant que les périodes de confinement ont mis à mal le lien entre l'enfant et le monde éducatif. Il nous semble que la mise en place d'un contrat local d'accompagnement scolaire municipal aiderait à renforcer le rapport à l'apprentissage et la réussite éducative de l'enfant.

Le 19 février, une vingtaine de salariés de la SCADIF-LECLERC ont mené une action auprès de la clientèle du Leclerc de la ZAC de Chamlys. Ces travailleurs de première ligne demandaient une augmentation de salaire, une prime covid, une prime d'ancienneté... et de meilleures conditions de travail pour vivre plus dignement la fin du mois. Nous leur apportons notre soutien.

[dammariecitoyenne@gmail.com](mailto:dammariecitoyenne@gmail.com)